

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE FOURBANNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

vendredi 27 avril 2018

Présents : Marie-Christine GRENET, Fabrice JOURNOT, Laëtitia JOURNOT, David BRANGET, Isabelle MONTENOISE, Gérard MOUGEY, Alain MICHELOT , Marlène BALLAND, Rodolphe MULIN.

Absents excusés : Nadine VERNEREY

Absents: Stéphane BESNARD

Secrétaire: Marlène BALLAND

La séance commence à 20h15.

1. NATURA 2000

Monsieur SEINERA Sammy, animateur NATURA 2000 de la moyenne vallée du Doubs dont Fourbanne fait partie, vient nous faire une présentation.

La chauve-souris est une espèce sensible qui témoigne d'un bon environnement. Il y a 34 espèces de chauves-souris toutes protégées.

On peut considérer que 8 espèces sont connues sur le site de la grotte de Fourbanne. La grotte est un site majeur notamment pour 2 espèces : le **Grand Rhinolophe** et le **Minioptère de Schreibers**.

A Fourbanne, une certaine perturbation est observée en toute saison en raison d'une grande fréquentation de la grotte.

Les solutions possibles:

- ✓ Sensibilisation des usagers
- ✓ Réglementation de l'accès au site

Pour régler l'accès , il faut un Arrêté Préfectoral de Protection Biotope qui est mis en place par la DREAL.

Les suites à donner seraient de prévoir une réunion commune, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, EPTB (Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs) et le comité départemental de spéléo (CDS25).

Le Conseil Municipal souhaite mettre en place la protection du site. Une réunion sera organisée par Mr SEINERA soit en juin ou septembre prochain.

2. DIVERS

A la demande de la trésorière de Baume-les-Dames,

Il est proposé de substituer à la référence formelle à l'indice brut 1015, une référence générique à « l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique », de manière à ce que le calcul s'applique dès aujourd'hui et « automatiquement » en cas de futures modifications de cet indice terminal sans nécessité d'une nouvelle délibération.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

La date de la prochaine réunion est prévue le 25 mai 2018 à 20h00.

La séance est levée à 22 heures 00.

Le MAIRE de FOURBANNE
Laëtitia JOURNOT